

## Certification, VAE, Datadock, plateforme nationale : les chantiers de la FCU pour 2017-2018

Paris - Publié le mercredi 12 juillet 2017 à 10 h 47 - Essentiel n° 95821

« L'un des gros dossiers pour les services [FCU](#) concerne le travail sur les blocs de compétences. Nous devons être un élément clé de l'accompagnement des transitions professionnelles, car c'est dans les universités que se préparent les métiers de demain. Un travail est en cours avec la [Dgesip](#) autour des fiches [RNCP](#) pour faire apparaître les blocs de compétences sur les mentions, mais il doit être prolongé par les établissements sur les parcours types, pour les rendre accessibles sur un continuum. À l'[UPMC](#), ce sera fait en 2019, mais je pense que c'est en cours partout », déclare Alain Gonzalez, directeur du service FCU de l'[UPMC](#) et président de la conférence des directeurs de services FCU, à News Tank, le 10/07/2017.

Parmi les autres sujets d'actualité :

- la certification des services FCU, qui sont cinq « mais devraient passer à sept fin juillet, et une quinzaine d'autres sont dans les starting-blocks pour fin 2017 » ;
- le travail pour dynamiser la [VAE](#), à la suite du décret du 04/07/2017 et du rapport des inspections générales publié le 10/04/2017 ;
- le souhait de « voir les procédures simplifiées » dans le cadre de la mise en œuvre du [CPF](#) et de Datadock, base de données des organismes de formation créée par les [Opca](#) et [Opacif](#) ;
- la mise en œuvre d'une plateforme des formations universitaires, sur le modèle de "booking.com" qui avait été annoncée en juillet 2017 : « Le maquettage et le prototypage du site devraient être fait avant fin 2017, sous la responsabilité de la Dgesip ».

Il revient aussi sur le colloque de la FCU organisé à Lorient du 28 au 30/06/2017, intitulé : « FCU innover aujourd'hui pour mieux former demain ». « C'était le bon moment pour un colloque sur l'innovation, car c'est un sujet qui va nous occuper dans les années à venir. Il y a eu beaucoup d'échanges, ça partait dans tous les sens, une énergie positive dans les ateliers et les temps de restitutions, sans masquer les difficultés. C'est révélateur du travail effectué dans le cadre des [AMI](#) 1 et 2, et réciproquement, de ce qui se passe dans les établissements », ajoute Alain Gonzalez.

Le président de la conférence annonce par ailleurs qu'il ne briguera pas un nouveau mandat lors de l'assemblée générale prévue pour novembre 2017. [Franck Giuliani](#), directeur du service FCU de l'[Ulco](#) et vice-président de la conférence, confirme à News Tank être candidat à la présidence.

---

### Les sujets d'actualité

« Les universités doivent emprunter le chemin de la VAE partielle »

Alain Gonzalez se dit « satisfait » du retrait de la règle “silence vaut acceptation” dans la version finale d’un décret réformant l’organisation de la VAE, parue au JO le 06/07/2017 et qui voulait que sans réponse des services dans les deux mois, un dossier fût considéré comme accepté.

« Dans l’urgence, le risque était de limiter l’examen du dossier à son aspect administratif, et de se priver du regard pédagogique, pourtant essentiel. »

Il revient sur le rapport conjoint [lgas](#) /[lgaenr](#) paru en avril 2017, selon lequel une « des raisons du faible recours à la VAE est actuellement liée à sa conception même : la VAE n’enrichit pas les compétences ». Le rapport pointe aussi une « gouvernance et un pilotage défailants du dispositif ».

« Il est vrai qu’on a eu tendance à communiquer sur le fait qu’une VAE réussie est forcément une VAE totale. Alors que la VAE doit s’inscrire dans une logique de parcours, vers l’acquisition de compétences ou la certification. La VAE partielle peut davantage répondre à des parcours de sorties à bac+2/3 qui veulent aller vers le master en acquérant de nouvelles compétences. Ces profils seront de plus en plus nombreux demain. C’est donc le chemin que la VAE universitaire doit emprunter », indique Alain Gonzalez.

Selon lui, cette conception implique :

- « un important travail d’ingénierie des formations, pour mixer des blocs de compétences validées par la VAE et la formation continue ;
- de faire évoluer l’état d’esprit, notamment des jurys d’évaluation pour qu’ils proposent ces stratégies ».

Mise en œuvre du [CPF](#) et [Datadock](#) : « simplifier les procédures »

Dans le cadre de la mise en œuvre du CPF, les Opca ont mis en place une plateforme, [Datadock](#), pour référencer les organismes de formation répondant aux 21 critères de qualité dans le cadre du décret portant sur la Qualité de la formation.

A compter du 01/01/2018, seuls les organismes de formation qui figureront sur cette plateforme pourront obtenir un financement CPF pour leurs stagiaires.

Sur ce chantier, Alain Gonzalez demande « une plus grande simplification » des procédures.

« Pour y apparaître, il faut être audité à nouveau, même quand le service FCU est déjà certifié Véritas ou ISO. On passe notre temps à préparer des contrôles ! Il faut revoir cette dichotomie, et faire en sorte que les organismes de formation se concentrent sur l’obtention d’une certification plutôt qu’intégrer [Datadock](#) qui concerne seulement les fonds institutionnels des Opca ».

Une complexité qui s’ajoute à celle des listes nationales et régionales que les organismes doivent aussi intégrer, en plus du [RNCP](#).

« Tout cela complique les procédures, notamment pour l’abondement des financements. Si on veut faire du CPF un vrai droit individuel à la formation, et faire monter le dispositif en puissance, il faut harmoniser et simplifier ».

Certification des services FCU : « Nous sommes dépassés par la demande »

La conférence a initié en 2016 la mise en œuvre d'une certification des services avec Veritas. A l'heure actuelle, cinq universités l'ont obtenu : UPMC, Ulco, AMU, Strasbourg et Rennes 2. D'autres suivront en 2017 et 2018.

« C'était un pari, un peu anxiogène pour un président de réseau ! Mais là on est dépassé par la demande. Le CA de décembre 2017 devra d'ailleurs voter des moyens supplémentaires pour les 25 ou 30 établissements qui s'engageront en 2018. On aurait pu se retrouver seuls, UPMC et Ulco, mais tout le monde a suivi. »

Sur les effets de cette certification, Alain Gonzalez estime que « cela commence à devenir intéressant pour faire un échange de pratiques », et qu'il y a « une reconnaissance du Cnefop et des collectivités ».

« Quant à l'impact commercial, il est encore trop tôt pour savoir. En revanche, cette démarche nous a permis d'avancer sur quelques chantiers, par exemple le travail mené avec l'Unagesif autour du contrôle d'assiduité des stagiaires de formation continue, et du coup d'instaurer un partenariat. La prochaine étape sera de faire bouler de neige auprès d'autres financeurs », indique Alain Gonzalez.

« Booking.com » de la formation continue : « Nous militons pour que toutes les universités y soient »

A l'issue du colloque de la FCU 2016 à l'Université de Lorraine, Alain Gonzalez et Anne Aubert, cheffe de projet développement de la formation tout au long de la vie dans l'enseignement supérieur à la Dgesip, avaient annoncé à News Tank voir dans le PIA 3 une opportunité pour financer la mise en place d'un « Booking de la formation continue », c'est-à-dire un portail national regroupant l'ensemble de l'offre.

Finalement, la FCU n'est pas passée par le PIA « car en tant que réseau ça n'est pas possible ; et la plupart des établissements candidaient déjà sur d'autres AAP ». Mais le projet a été retenu dans le cadre d'un appel à projets pour des innovations du secteur public. Il est donc piloté par Anne Aubert.

« Le maquettage et le prototypage du site devraient être fait avant fin 2017. Le déploiement se fera courant 2018, avec un temps pour que les établissements intègrent leurs données, sachant que tous n'utilisent pas les mêmes bases... ».

Selon lui, la Comue Université de Lyon a fait connaître son souhait de l'expérimenter, ainsi que la future Sorbonne Université (fusion d'UPMC et Paris 4 Sorbonne).

« Nous militons pour que toutes les universités y soient et pas juste les lauréates des deux AMI », ajoute Alain Gonzalez.

## Les chiffres clés de la FCU dans le datacenter de News Tank

## Formation continue : évolution du chiffre d'affaires et des effectifs par université et au Cnam

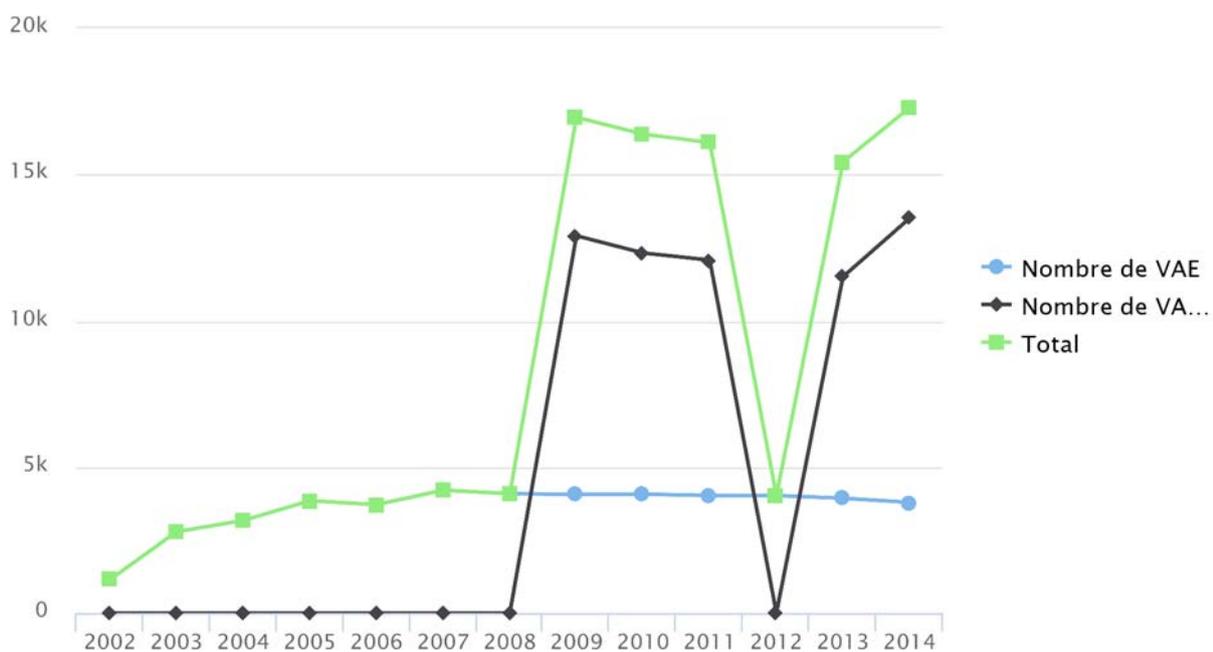
Ce tableau détaille pour chaque université et pour le Cnam, le chiffre d'affaires de l'activité de formation continue ainsi que les effectifs formés, pour les années 2012, 2013 et 2014. A noter que certaines universités ont fusionné entre temps : Montpellier 1 et 2 sont devenues Université de Montpellier, et Bordeaux 1, 2 et 4 sont devenues Université de Bordeaux.

Etablissements	Personnes formées en 2014	Chiffre d'affaires 2013 (€)	Chiffre d'affaires 2014 (€)	Évolution CA 2013-2014
Cnam	86 408	109 272 373	128 635 004	17,72 %
Aix Marseille	11 080	15 645 489	12 257 905	-21,65 %
Lyon 1 Claude Bernard	16 075	12 024 223	11 447 629	-4,80 %
Strasbourg	11 530	9 527 469	11 159 677	17,13 %
Dauphine - Paris 9	3 802	9 163 486	10 289 639	12,29 %
Nantes	33 342	8 791 894	9 565 141	8,79 %
Lille 1 Sciences et Technologies	7 974	10 457 488	9 534 092	-8,83 %
Bordeaux	11 483		9 136 957	
Toulouse 3 Paul Sabatier	6 549	6 399 926	7 246 062	13,22 %
Lyon 3 Jean Moulin	6 848	4 310 252	6 911 170	60,34 %
Rennes 1	5 537	6 304 593	6 844 695	8,57 %
Panthéon Sorbonne - Paris 1	2 899	6 713 521	6 328 921	-5,73 %
Brest Bretagne occidentale	8 060	5 516 646	6 226 395	12,87 %
Caen Basse Normandie	6 036	5 755 198	6 071 844	5,50 %
Lille 2 Droit et Santé	7 080	5 926 642	6 042 409	1,95 %
Pierre et Marie Curie - Paris 6	10 179	5 373 386	5 957 175	10,86 %
Lorraine	5 155	3 165 497	5 938 084	87,59 %
Dijon Bourgogne	4 881	6 253 548	5 725 055	-8,45 %
René Descartes - Paris 5	6 117	6 664 102	5 614 019	-15,76 %
Val de Marne - Paris 12	5 878	5 888 025	5 271 081	-10,48 %
Montpellier	4 483		4 968 226	
Denis Diderot - Paris 7	8 120	4 193 330	4 759 252	13,50 %
Dunkerque Littoral	5 174	4 694 411	4 620 206	-1,58 %
Toulouse 1 Capitole	5 306	4 017 640	4 500 301	12,01 %
Paris Sud - Paris 11	6 619	4 411 218	4 414 747	0,08 %

Sources : DEPP

## Formation continue : évolution des VAE et des VAPP depuis 2002

Evolution du nombre de VAE (validation des acquis de l'expérience) et de VAPP (validation des acquis personnels et professionnels) au sein des universités et du Cnam depuis 2002.



Note : Les chiffres pour la VAPP ne sont pas disponibles pour chaque année. En outre les notes d'information avant 2013 précisent que les universités ne sont pas toujours en mesure de distinguer les publics concernés par la VAPP et que les chiffres n'incluent pas les données du Cnam. L'évolution ne peut donc être précisément mesurée.

Sources : DEPP, notes d'informations sur la VAE 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014.

## Alain Gonzalez



Email : [alain.gonzalez@upmc.fr](mailto:alain.gonzalez@upmc.fr)

Téléphone : 01 44 27 82 76

Mobile : 06 80 06 18 20

Parcours	Depuis	Jusqu'à
CDSUFC - Conférence des directeurs de service universitaire de formation continue Président	Janvier 2014	Aujourd'hui
Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie Directeur du service formation continue	Octobre 2012	Aujourd'hui
Académie de Créteil Coordinateur académique de la formation continue dans l'enseignement supérieur	Janvier 2005	Octobre 2012
Université Paris 13 Directeur CeDIP (service chargé de la reprise d'études, de la validation des acquis et de l'apprentissage)	Septembre 1995	Octobre 2012
Université Paris 13 Professeur associé en économie à l'IUP Industrie et Finance Internationales Chargé de cours en stratégie et économie industrielle	Septembre 1993	Août 1996
Ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur - Direction Générale de l'Industrie (DGI) Directeur de REXIS. Chargé de mission (cabinet du Ministre, puis DGI). Directeur d'un réseau d'information à destination des PME-PMI)	Octobre 1990	Août 1993
La Poste Directeur adjoint chargé des nouvelles technologies éducatives Service du développement pédagogique (SDP) du groupe La Poste, responsable de l'équipe projet d'Enseignement Assisté par Ordinateur	Avril 1984	Septembre 1990

Fiche n° 3476, créée le 18/04/14 à 17:21 - MàJ le 09/09/16 à 14:48

## Conférence des directeurs de service universitaire de formation continue



Statut : association

La conférence réunit les directeurs de service de FCU, elle permet leur mise en réseau et leur représentation au niveau national.

Président : Alain Gonzalez (UPMC)

Fiche n° 4210, créée le 16/06/16 à 05:44

© News Tank 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »